



KELEIER

La lettre de Kendalc'h

N° 1 AVRIL 1988

Sommaire

Editorial	page 1
Commission	
Danses	page 2
Commission	
Musique	page 6
Commission	
Audio-Visuel	page 8
Commission	
Enfants.....	page 10
Amicales	page 11
En Bref.....	page 12

Editorial

C'est donc pour répondre à la demande exprimée lors de l'Assemblée Générale de Novembre à Redon que, désormais, paraîtra ce "Bulletin Intérieur", en alternance avec la Revue "Breizh". Il ne s'agit pas de "doubler" celle-ci, mais plutôt de la "dégager" de tout ce qui concerne plus précisément la vie de la Confédération. Chaque numéro de "Breizh" aura donc une orientation plus spécifique pour chaque parution, en laissant malgré tout la place à quelques informations ou articles plus généraux dont l'opportunité apparaîtra nécessaire.

Le bulletin sera, quant à lui, ce que chacun le fera à Kendalc'h. Ce n'est pas une nouveauté puisque déjà, dans le passé, la formule avait été retenue ; mais il ne pourra vivre que si dans chaque commission, amicale, cercle, il se dégage un correspondant qui transmette les informations intéressantes pour le plus grand nombre. Il s'agit donc au départ de sélectionner des éléments de qualité car ce ne peut être ni un "boulevard à ragots" dans le style de certains hebdomadaires bien connus, ni la "Chronique des chiens écrasés" de Nantes à Brest, ou de Dol à Saint Gué...

Il permettra, par ailleurs, de transmettre à l'ensemble un certain nombre de points qui pourraient difficilement paraître dans "Breizh" du fait de sa diffusion extérieure, ce qui n'a pas toujours été bien compris !

Ce que nous devons souhaiter, c'est qu'il réponde à l'attente des uns et des autres et qu'il soit suffisamment alimenté pour pouvoir durer ! C'est cependant un travail supplémentaire demandé au secrétariat, il faut en être tous très conscients, et je tiens à remercier tout particulièrement Jean GUEHO de l'avoir accepté. Je souhaite évidemment que parmi nos militants du Pays Vannetais, il s'en trouve pour l'appuyer dans cette tâche.

KELEIER

La Lettre de Kendalc'h

Supplément au journal "Breizh"

Directeur de la Publication :

Jean-Louis LATOUR

Rédaction :

Jean Guého

Le Pradi Trédion

56250 ELVEN © 97.67.11.71

Maquette et Composition :

"PUBLILOG"

35600 REDON © 99.71.42.98

Impression :

Imprimerie des Lices

35000 RENNES

Tirage : 2000 ex.

■ Jean-Louis LATOUR ■



Commission Danse

Réunion du Collectif C.D.K du 12 décembre 87

Etaient présents : Ghislaine Fur, Patrick Jéhanno, Marie-Hélène Conan, Jeannot Le Coz, Soazig L'Hénoret, Jacques Le Falhun. Excusé : André Arhuero.

Répartition des postes pour l'année 1987-88 :
Présidence : Ghislaine Fur.
Secrétariat : Jacques Le Falhun.
Danse concours : André Arhuero pour la danse 1988, Pour 1989 ?
Stage terroir : Marie-Hélène Conan. Formation moniteur : Patrick Jéhanno.
Concours : Soazig L'Hénoret, Ghislaine Fur.
Journées recyclage : Jeannot Le Coz, Marie-Hélène Conan.
Liaison C.D.K. vidéo : Soazig L'Hénoret, André Arhuero.
Colloques : Patrick Jéhanno.
Liaison avec le C.A. : Ghislaine Fur.
Livrets : A compléter.
Relation presse : Jacques Le Falhun.
Il serait bon que la C.D.K. comprenne plus de participants, aussi il est décidé de contacter un certain nombre de personnes susceptibles de faire partie de cette commission.

Personnes à contacter pour collectif C.D.K. :
MAURICE Claude-Anne contact G. Fur.
PECOT Lydie contact S. L'Hénoret.
BRIANT Marie-Hélène contact S. L'Hénoret.
DANIEL Jean-Claude contact J. Le Falhun.
HELLEC Raphaël contact J. Le Falhun.
MOQUET Isabelle contact P. Jéhanno.
JOANNIC Jean-Yves contact S. L'Hénoret.
NOACH Alan contact J. Le Coz.
ROLLO Robert contact J. Le Coz.

Journée recyclage :
Elle se déroulera le 24 janvier 1988 à Pontivy. Un problème de place au restaurant Robic subsistait, mais un arrangement devait être pris afin que le restaurateur amène les repas à la salle des fêtes où se déroulera la journée recyclage.

Journée terroir :
Possibilité d'organiser une journée d'étude des Lariés Pontivyens à la fin octobre 1988 (Atelier danse et atelier musique). En prévision pour 1989 organisation d'une journée d'étude dans Fisel. Ceci après sondage dans les groupes afin de déterminer l'intérêt d'un tel stage. En 1987 : 8 stagiaires. En prévision pour 1989 journées d'études sur les danses bigoudènes, sous réserves de l'accord de Sylvie Belloir et Annie Jezequel qui se chargerait de toute la documentation et de l'enseignement. Pour 1989 le travail sur les danses du Lion le C.C. de Morlaix serait le coordinateur. Une coordination est souhaitée entre la commission danse et la commission vidéo lors de ces journées d'étude.

Point vidéo et cassette :
La cassette paraît poser des difficultés d'écoute. Aussi face à un projet d'enregistrement des airs à danser des danses du 2ème livret de danse comprenant la guédenn d'Erguy, le rond de l'Oust, la sabotée, l'avant-deux d'Ercé... la C.D.K. souhaite qu'il y ait plus de réflexion avant l'élaboration de cette K7. Une duplication de la K7 vidéo existante est demandée afin que celle-ci puisse circuler chez chaque membre de la C.D.K. pour une analyse complète de ce qui a été produit. Problème de la diffusion ? Comment ? Par qui ?

Concours Amicales :
Voici les dates des différents concours dans les amicales :
1er Mai concours pour le Vannetais à Plumergat.
15 Mai concours pour le Nantais à Basse Indre.
22 Mai concours pour la Loire Vilaine au Poulligon.
23 Mai concours pour le Finistère à Chateaulin.
29 Mai concours pour les groupes de l'immigration ?
Soazig se propose d'être rapporteur pour tous ces concours.

Assemblée générale du Comité de la St Loup de Guingamp :
Ghislaine Fur y assistait, voici les

propositions du comité de Guingamp :
- Le Fest-Noz se déroulerait dans le jardin public.
- Le festival enfants ne se ferait plus le 15 Août mais le 3 Juillet.
- Le 20 Août aurait lieu la finale du concours.
- La municipalité semble avoir pris en compte au niveau technique et matériel toutes les considérations des groupes.

Formation moniteur :
Ce qui ressort de la Réunion ARCODAM à laquelle Ghislaine Fur assistait, c'est que la région semble intéressée pour mettre en place une formation d'un niveau universitaire. Elle se déroulerait en I.U.T. et serait validée par un diplôme régional.
Pour les formations actuelles réalisées par Kendalc'h, aucune réponse n'a été donnée pour la validation de nos diplômés.

- Les projets de la formation moniteur Kendalc'h :
- Supprimer des heures d'intervention de Y. Le Blanc.
- Réunion avec "la Bœze" et "Eveil à la musique au pays".
- Expédition d'un dossier auprès de l'inspection académique du Morbihan afin de susciter la création de poste de moniteur dans les écoles.

Le livret :
Ghislaine Fur se charge de récupérer le livret avec Odile Rabet et les modifications concernant l'avant deux de Saint Herblon avec Jean-Pierre Vincent ou Odile Rabet.

Danses concours :
Désormais la C.D.K. se réunira avec les moniteurs et le jury, et ceci avant tout programme d'enseignement de la danse concours. Le principe du retour de la Kerlenn Pondi en première catégorie pour 1988 a été adopté par la C.D.K.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Marie-Hélène Conan qui se chargera en collaboration avec Jeannot Le Coz de la mise en place de la journée recyclage et des journées terroir.

■ Jacques LE FALHUN ■



Korolloù

Réunion du Collectif C.D.K du 5 mars 88 à Loudéac

Etaient présents : Ghislaine Fur, Jeannot LE COZ, Marie-Hélène CONAN, Soazig L'HÉNORET, Robert ROLLO, Isabelle MOQUET, Jean-Yves JOANNIC, Jacques LE FALHUN, Patrick JEHANNO. Membres excusés : Claude Anne MAURICE, André ARHUERO, Jean GUEHO, Raphaël HELLEC.

Nous avons tout d'abord le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres : Isabelle Moquet de Roanec, Jean-Yves Joannic de Moréac tous deux issus de la formation moniteur et Robert Rollo de Mur de Bretagne qui tient à préciser que pour le moment il se tenait à un rôle d'observateur et met des réserves à sa participation au collectif, ceci en fonction de son emploi du temps très chargé.

FORMATION MONITEUR :
Marie-Noëlle Jans, Kendalc'h Paris, a posé par téléphone le problème de la validation des cartes de moniteurs formés dans le passé.
La réponse est que la C.D.K., à l'unanimité, estime que les anciens moniteurs doivent au moins participer à la formation par le second degré pour se recycler et faire connaissance avec les nouveaux moniteurs.

Le collectif, à l'unanimité également estime qu'aucun examen d'entrée ne doit être effectué, il en est de même pour l'examen final. Il est envisageable pour les années futures de mettre en place des structures particulières de formation (week-end...) pour répondre aux demandes et besoins exprimés par les anciens moniteurs.

Les contacts pris par Patrick Jéhanno ont abouti :
- avec "Dastum" à un accord tacite
- avec "Eveil à la musique au pays" à un accord écrit.

REGLEMENT DU CONCOURS

Deux points du règlement ont été sujets à discussion :
1) L'utilisation des cassettes pour la partie libre des groupes de première catégorie : à l'unanimité moins une voix contre et deux abstentions, celle-ci est désormais laissée à l'appréciation du jury.

2) Limitation du temps de passage (partie libre première catégorie), à l'unanimité moins trois abstentions, le collectif C.D.K. estime qu'aucune limitation de temps ne sera imposée.
Finalement le règlement du concours de danse est adopté par le collectif C.D.K. et sera publié dans le bulletin intérieur de Kendalc'h.

CONCOURS DE MORLAIX :
Jusqu'à maintenant 8 groupes sont inscrits. Les groupes de Rostrenen et d'Auray demandent à présenter leur partie libre la veille au soir, c'est-à-dire le samedi 5 juin. Aucune réponse définitive n'est donnée.

PRESSE :

Patrick Jéhanno et Soazig L'Hénoret se sont élevés contre la non parution dans la revue Breizh de l'article traitant des raisons de la démission de P. Jéhanno du poste de président de la C.D.K. (Ceci d'autant que cet article émanait du délégué aux relations presse désigné par la C.D.K.). Ils considèrent que l'article a été censuré.

■ Jacques LE FALHUN ■

Prochaine réunion :

La prochaine réunion du collectif aura lieu à LORIENT. Le rendez-vous est au bar LE MARCO" à 18 h.



Auray, Champion de Bretagne 87-88



Commission Danse

Patrick Jehanno démissionne de la présidence C.D.K.

Pourquoi ?

La démission de Patrick JEHANNO à la présidence C.D.K. :

Pourquoi ?

Au cours de son intervention à l'assemblée générale Kendalch à Redon le 22 Novembre 87, Patrick a tenu à expliquer les raisons de sa démission de la présidence de la C.D.K.

C'est en fait trois raisons qui ont motivé son départ. Pour la première, il s'agissait de démontrer qu'en ce qui concerne le travail de la C.D.K., il s'effectue en équipe qui se partage les tâches et que le président au sein de cette commission n'est pas plus important qu'un autre membre.

Pour la deuxième, que depuis trois ans le volume de travail a été multiplié par dix et donc la sensation que plus on en fait, plus il en reste à faire. La C.D.K. a pallié avec des volontaires mais souvent peu nombreux. Son sentiment est que Kendalch en tant que fédération, pourrait s'investir davantage, car si elle est une auberge espagnole, il y a très rapidement une limite, celui de se sentir pillé.

C'est pourquoi Patrick demande la création de postes ou de vacances afin de soulager un travail souvent mal maîtrisé par des bénévoles et refuse donc de faire ad vitam aeternam ce qu'il considère comme une profession.

Si Kendalch a progressé en 3 ans dans son allocation financière, il reste encore des choix budgétaires à prendre. Ceux qui ont déjà été pris lui semblent insuffisants pour la danse.

Pour la troisième, c'est par honnêteté, car depuis qu'il assiste aux Assemblées Générales de Kendalch, les mêmes discours ont été entendus et les choses changent peu.

De deux choses l'une, on est trop timoré ou l'on se trompe de combat. Son idée de fond est cependant ailleurs : Kendalch est incapable d'avoir des objectifs, une stratégie. Voilà pourquoi il y a une ambiguïté qu'il a personnellement du mal à supporter. Il a conclu en précisant que lui et d'autres que lui ont surtout besoin d'efficacité, que les temps ont changé et

le monde ne s'en est pas rendu compte. Que pour lui, il ne faut surtout pas s'adapter car c'est la preuve que l'on est déjà dépassé. Il a tout de même tenu à préciser que sa démission n'était pas liée aux événements de la Saint Loup, tout en estimant que ce Festival n'était sans doute plus "porteur" pour la confédération mais aussi pour la danse.

Voici donc l'essentiel des propos tenus par P. JEHANNO lors de l'Assemblée Générale du 22/11/87.

■ Jacques LE FALHUN ■
Relations Presse

Journée recyclage du 31 Janvier à Gouarec

C'est à nouveau la salle des Fêtes de Gouarec qui a reçu les danseurs pour la journée annuelle de recyclage. Dès le matin, les intervenants eurent fort à faire en raison du grand succès rencontré par cette journée. Il faut souligner que ce trop grand nombre de participants pose des problèmes d'organisation qui revenait cette année à Marie-Hélène Conan et à Jeannot Le Coz, mais aussi d'enseignement aux moniteurs car les groupes ne respectent pas le quota des représentants qu'ils envoient à cette journée. Le résultat est que dans un brouhaha quasi-permanent, les intervenants ont du mal à se faire entendre. Il est aussi à souligner que beaucoup trop de danseurs néophytes assistent à cette journée ; faut-il rappeler qu'il s'agit non pas d'apprentissage mais de recyclage. Aux amicales d'organiser des stages consacrés aux danses du répertoire commun afin que leurs représentants ne viennent pas trop démunis à cette journée. La C.D.K. tient tout de même à remercier les organisateurs et espère que l'an prochain cette journée se déroulera dans de meilleures conditions et ceci pour le confort de tous.

■ Jacques LE FALHUN ■
Relations Presse



Korolloù

La Réponse du Président

Le Conseil d'Administration de Kendalch n'avait pas jugé opportun de rapporter dans "Breizh" les propos tenus lors de l'Assemblée Générale de Redon par P. Jehanno, jusqu'alors président de la C.D.K. et soulignés dans le compte-rendu de J. Le Falhun.

Le Conseil d'Administration considérant, en effet, que "Breizh" est une revue grand public, comptant des abonnés extérieurs à la fédération, une vente publique en librairie, mais aussi outil de communication auprès de nombreuses instances, estimait ces propos et devant faire plutôt l'objet d'une communication interne donc du "Bulletin Intérieur "Keleier" à venir, ce qui est fait. Aujourd'hui, Patrick dont on sait l'engagement et le travail en ce qui concerne la danse à Kendalch, reproche donc à notre fédération de "ne pas avoir de politique" et de "se tromper de combat".

La politique de Kendalch actuelle et passée (au moins dans ce que j'ai pu en connaître depuis une trentaine d'années) est et a toujours été (et sera toujours, je l'espère!) le "maintien" (donc la transmission) des valeurs culturelles du peuple breton sous leurs différentes formes dans un souci du maintien de l'identité du dit peuple breton, pour nous-mêmes, acteurs, et pour les autres, récepteurs.

Certains considèrent que ce sont là des mots et seulement des mots ! Qu'il s'agit d'un discours désuet et dépassé ! Je pense, nous pensons que c'est pourtant l'essentiel de la motivation de la plupart de ceux, les uns et les autres, qui depuis des années

fonctionnent dans Kendalch au niveau des prises de responsabilités : cercles, amicales, commissions, conseil d'administration, bureau. Simon, pourquoi ne pas s'occuper d'autres choses : danse classique, planche à voile ou club d'échecs, que sais-je encore ?

Le reste, tout ce qui fait notre travail quotidien, ce sont les outils de cette finalité : la danse, la musique, la revue "Breizh", le Centre Culturel, les éditions, le chant choral, les expositions, la coopérative Breizh, etc...

Est-ce à dire pour autant que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et que "c'est bien connu cela, puisque c'est ce que nous faisons depuis toujours !" Certes, en ce qui me concerne, je ne le pense pas et ceux avec lesquels je suis amené à travailler le plus souvent savent bien que nous souhaitons aussi voir "bouger les choses" !

Mais alors ne serait-ce pas plutôt un manque de "stratégie" que de "politique" ? Ce n'est pas la même chose.

Ceci dit, il y a des réalités très terre à terre, qu'il faut affronter en permanence : les moyens

d'abord, les hommes ensuite, de plus en plus individualistes, et chacun sait que les (environ) 130 groupes composant l'infrastructure de Kendalch ne sont pas au même niveau et qu'il faut que l'ensemble progresse! Kendalch ne fait pas que de la danse, c'est donc tout l'ensemble qui doit bouger et il est clair que cet ensemble est lourd! Ainsi, si nous sommes attachés à la notion de concours, ce n'est pas dans un esprit de sotte compétition stérile, mais parce que le concours est facteur de recherches, de travail donc de

qualité et ceux qui ont le moins de moyens profitent aussi de l'avancée des plus créatifs. Ceci étant, j'ai déjà écrit dans la revue et je le répète ici : "il y a place à Kendalch à tous les modes d'expression à trois critères près : - respect de l'identité culturelle, - souci de la valoriser, - exigence de la qualité.

Patrick nous dit : "Manque de politique à Kendalch" ; peut-être a-t-il raison mais après tout, personne n'a la science infuse, c'est pourquoi le conseil d'administration a pensé à lancer une enquête confiée à un jeune chercheur étudiant pour y voir plus clair. A cette enquête nous vous demandons de répondre du mieux possible et les plus nombreux possibles, les résultats alimenteront notre réflexion collective. Par ailleurs, le conseil d'administration est tout à fait prêt à débattre la question avec les porteurs d'idées et à étudier les suggestions que les uns ou les autres peuvent adresser au secrétariat et on pourra alors en tenir compte. Faisons le ensemble !

Rappelons pour conclure deux faits sans actuellement les commenter : - Assemblée Générale 1986 à Loudéac : l'accent est mis sur les besoins de formation. En 1987, deux stages "formation de cadres" sont proposés, annulés tous les deux par défaut d'inscription. Perte sèche pour Kendalch : 3000 francs! - Assemblée Générale 1987 à Redon : Elections : 6 postes à pourvoir au conseil d'administration, pas une candidature nouvelle, les 6 sortants sont reconduits alors que deux d'entre eux ne souhaitent pas se représenter. A greizh kalon ganneoc'h.

■ Jean-Louis LATOUR ■



Commission Musique

Proposition pour la création d'une commission musique à Kendalch

Cette commission serait sous la Direction de Jakez PINCET et pour faire suite aux travaux du Congrès de Redon.

° Pour développer les activités musicales dans les groupes et faire travailler les musiciens qui le souhaiteraient sous forme orchestrale un samedi ou un dimanche par mois, avec différents types d'instruments en dehors du matériel électrifié. Cet orchestre pourrait rassembler 30 à 40 musiciens divers.

Travail par ateliers avec moniteurs puis regroupement en ensemble (2ème partie).

BUTS POURSUIVIS :

° Travail sur la musique dans des modes et répertoires simples : danses du répertoire pratiqué par exemple, etc...

° Pouvoir s'adjoindre des chanteurs (couples, kan ha diskant, chorales...)

° Monter une formation orchestrale de 40 à 50 musiciens qui en-

suite développeront des actions musicales sur leurs secteurs, amicales...)

KENDALCH DE CE FAIT SOUHAITE :

° Développer l'action musicale dans les Cercles.

° Enclancher, en le développant, un processus de formation.

° Possibilité de prestation d'ensemble d'un groupe musical de haut niveau 3 à 4 fois dans l'année :

Quimper ; Guingamp ; Rennes ; Breizh a gan ? etc...

ECHEANCE POUR 2 A 3 ANS :

° Regroupement des musiciens isolés et apport aux groupes qui n'ont pas toujours de musiciens.

Nous demandons aux dirigeants d'Amicales et de Groupes d'en parler autour d'eux.

Les musiciens intéressés doivent prendre contact avec le Secrétaire de KENDALCH.

La première réunion aura lieu le samedi 23 Avril à 14 heures à Ti-Kendalch.

L'Opération musicale

A la requête de J. L. LATOUR et J. GUEHO, et pour faire suite aux premières discussions et travaux de musiciens réunis en commission lors de la dernière Assemblée Générale de KENDALCH, nous vous proposons donc deux choses intimement liées :

musicale

1°) Une opération musicale à moyen terme, vécue concrètement le plus tôt possible.

2°) Un premier ouvrage pédagogique de musique de danse bretonne supportant cette action là.

Sonerien



LES OBJECTIFS :

Il s'agit de développer et valoriser l'activité musicale (au sens large) dans les Cercles Celtiques afin de promouvoir et redynamiser toute formule instrumentale ou vocale, en dehors de ce qui existe déjà la plupart du temps, à savoir : une musique sonnée par : biniou, bombarde, cornemuse ou accordéon diatonique. Il va sans dire que toute participation et collaboration de ces musiciens là peut être envisagée.

Puisqu'il est essentiellement question de danses bretonnes, il s'agira bien évidemment de mettre l'accent sur cette matière.

Il pourrait être envisagé plus tard, de porter notre attention sur d'autres caractères musicaux de Bretagne.

POUR PARVENIR A CES OBJECTIFS LA :

Rassemblons des instrumentistes et chanteurs issus de plusieurs cercles celtiques, de travaux communautaires, périodiques, qui serviront d'outils de retransmissions et retombées locales, afin de mettre en commun, un savoir-faire, des idées, un travail par atelier de mêmes instruments, mais surtout des sessions qui serviront à acquérir une discipline musicale de jeu collectif et qui pourra tout aussi bien, à l'avenir, se produire publiquement !

Voilà expliqué le projet. A vous de le rendre viable !

CONCRETEMENT :

En fait cela revient à créer un regroupement de praticiens amateurs intéressés par la mise en place d'un programme commun de danses exécutées par divers instrument d'orchestre : cordes (il en faudrait plusieurs), vents (flûtes douces, traversières), à anches (clarinettes par exemple), quelques cuivres etc... un ou deux claviers. Nous aborderons plus en détail le contenu de la formule lorsque nous pourrions mieux mesurer les diverses participations.

N.B. : il va de soi qu'il ne s'agit pas de se substituer à une fonction d'apprentissage technique d'instruments, qui existe par ailleurs dans des actions entreprises

régulièrement par Ti-Kendalch et autres organismes !

L'OUVRAGE PEDAGOGIQUE :

C'est là le résultat personnel de plusieurs expériences musicales vécues dans plusieurs domaines, et le fruit de recherches et d'applications pédagogiques vivantes. Il va de soi que c'est un "premier jet", de choix délibéré, de compilation, de répertoire. Je souhaite que plus tard, soient élaborées d'autres livrets en collaboration avec les participants à cette opération musicale !

Ce premier livret comprendra un répertoire de 5 types de danses bretonnes englobant une vingtaine de morceaux à danser, car souvent groupés en petite suite.

J'ai eu avant tout le souci de rechercher la simplicité, ainsi que le désir d'établir une progression pédagogique de simple à plus difficile mais en conservant à l'ensemble du programme un aspect très abordable et non dissuasif.

Progressions des difficultés concernant les temps, les rythmes, les tonalités, donc, avec des morceaux extraits d'ouvrages parus ou non, représentant assez fidèlement le genre à danser.

J'ai tenté également de sélectionner en dehors de quelques airs connus, des morceaux moins connus et ayant une éthique intéressante.

Il ne m'a pas été possible de suivre et d'adhérer au contenu du livret "des 12 danses bretonnes compilées par la C.D.K.", car quoique très méritoire, il ne peut représenter pour les musiciens une progression des difficultés.

J'ai quand même extrait de cet ouvrage, et que nous avions entendu il y a bien longtemps dans des stages Kendalch, "Le Rond de Sautron" qui dans un tempo à l'allure modérée va nous servir comme première étape de base de travail.

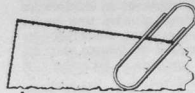
■ J. PINCET ■

Des sonneurs à votre disposition pour votre Groupe

spectacles, soit au Biniou Koz-bombarde, en Accordéon Veuze ou en chant Gallo ; ces trois possibilités pouvant se faire lors d'une même prestation selon le programme.

Contacts :

Christian ANNEIX
Ti Sonerezh
Le Chêne Morand
CESSON SEVIGNE 35510
Tél. : 99.51.55.15
Jean BARON
25 Rue Jules Guesdes
56650 INZINZAC LOCHRIST
Tél. : 97.36.84.46.



Jean BARON et Christian ANNEIX tiennent à vous informer qu'ils sont à votre entière disposition pour assurer l'accompagnement musical de votre cercle lors de ses différentes prestations en Bretagne ou à l'étranger, moyennant une somme forfaitaire de 300 F par prestation plus deux vignettes de sécurité sociale et le G.R.I.S.S. (caisse de retraite). Bien entendu, les contacts devront être pris assez longtemps à l'avance pour l'étude de vos airs ou de vos suites. Ils peuvent donc, assurer la partie musicale de vos



Commission Audio-Visuel

Week-End de travail des 27 et 28 février

Etaient présents : Soazig l'HENDRET (Relations avec la CDT) Michel SEVENO (Pluneret) J. MAILLARD (Malville) J.P. MAURICE (Pontchâteau) G. LEBARBENCHON (Dinard)

■ Copies Video :

Ce travail est achevé maintenant, nous disposons donc en réserve de :

. 40 copies V.H.S. : Danses de Bretagne pour les enfants.

Cette cassette dure 2 heures - 40 danses sont filmées, ainsi qu'une méthode analytique pour les moniteurs ; cette méthode est présentée par Yann Dour et les enfants de GUILLAC.

. 30 copies V.H.S. : Répertoire commun de danse Kendalc'h. Cette cassette dure 1 H 20 mn. Les danses suivantes sont filmées de manière pédagogique :

1. La suite Gavotte du pays Dardoup.
 2. La ridée de Guillac.
 3. Avant deux de Saint Herblon.
 4. En dro de Rhuys.
 5. Le Koast en Hoat.
 6. Les Laridés - Gavotte.
 7. Avant deux d'Erce.
 8. Avant deux de Saint Aaron.
- La vidéo enfants coûte 300 frs.
La vidéo C.D.K. coûte 250 frs.
Cassette vidéo "Saint Loup de Guingamp - Flashes 1986, 1987", durée 30 mns pour 250 frs.

Vous comprendrez certainement l'intérêt pour les groupes, de ces documents qui permettront, aux responsables de danse d'avoir sans cesse la référence visuelle qui fait défaut sur les fiches techniques. (L'arrêt sur image dont sont équipés tous les magnétoscopes permettant une véritable décomposition des mouvements). Ces cassettes sont disponibles auprès de J. Guého. □

■ Videothèque de Ti-Kendalc'h

Nous mettons actuellement sur fichier l'ensemble des vidéos 3/4 couleur. En effet, nous filmons les activités de KENDALC'H depuis plusieurs années et ces documents étaient inexploités car non répertoriés.

A partir du prochain bulletin intérieur, nous vous donnerons le listing des documents filmés par cassette.

Ces bandes au standard 3/4 UMATIC PAL ne peuvent être utilisées sur les magnétoscopes grand public V.H.S.

Toutefois, pour ceux qui souhaiteraient avoir une copie, un transcodage est possible ; nous vous communiquerons les tarifs en temps utile.

Enfin, nous renouvelons notre appel aux militants et sympathisants.

Nous souhaitons mettre en place à TI-KENDALC'H - votre centre culturel - un lieu agréable pour le visionnage des documents vidéo.

Pour ce faire, nous avons besoin : -un téléviseur couleur grand écran équipé d'une prise Péritel ou entrée ligne.

-un magnétoscope V.H.S (PAL SECAM si possible) avec Péritel ou E.S. ligne.

-des vitrines (armoires horizontales ou verticales) pour ranger les cassettes.

Nous pouvons dégager un petit budget pour ces acquisitions, mais un don ou le cadeau d'un mécène serait encore mieux.

Merci d'avance. □

■ Guy LEBARBENCHON ■

■ Video du festival de chant choral "BREIZH A GAN"

Nous avons réalisé un document en format V.H.S. - durée : 33 mn.

Il se compose d'une présentation en bilingue par J. Guého et d'un ensemble de séquences filmées lors du dernier festival à Lannion. Nous avons été dans l'obligation de sélectionner uniquement des rushes de Lannion car c'était la première fois que nous disposions d'un éclairage suffisant pour avoir une image correcte.

Note technique : nous avons utilisé : - Le jeu d'orgue de TI KENDALC'H.

- 12 projecteurs de 1000 Watts. nécessitant une alimentation directe extérieure à l'église (E.D.F.).

Cette cassette copiée à 25 exemplaires est en vente auprès de J. Guého au prix de 250 frs.

A signaler que nous disposons à la vidéothèque du Centre Culturel TI-KENDALC'H de séquences tournées lors des précédents festivals. □

BON à DECOUPER
et à expédier à J.GUEHO
Le Pradi-Tredion 56250 ELVEN
Nom du groupe ou du particulier
Nombre de cassettes :
.....Cassette ENFANTS 300 F.
.....Cassette C.D.K. 250 F.
.....Cassette BREIZHAGAN 250 F.
.....Cassette
"Saint Loup de
Guingamp" 250 F
Adresse complète du destinataire :

■ Projet du Film Video "Danses de Bretagne"

Tous les membres de la C.A.V. participent à la réflexion ainsi que Patrick JEHANNO qui souhaite s'associer à ce projet.

RAPPEL des BUTS :

Fixer sur bande vidéo le maximum de danses dont nous sommes encore aujourd'hui les témoins visuels et les acteurs.

Faire participer tous les groupes de KENDALC'H sans exception ainsi que des groupes d'anciens, des associations du 3ème âge, enfin toutes celles et ceux qui dans leur environnement culturel pratiquent des danses que nous avons oubliées ou que nous ne dansons plus.

Ces films seront des documents et non des oeuvres de fiction.

MOYENS FINANCIERS :

Un document de présentation le plus attractif possible sera réalisé. Il contiendra le descriptif complet de toutes les opérations relatives à la réalisation du projet. Ce dossier sera ensuite présenté aux instances culturelles régionales et nationales de telle manière à dégager les budgets nécessaires à sa réalisation. Nous contacterons également des sponsors potentiels.

Un budget prévisionnel chiffré sera également étudié ; il fera parti du dossier. Il comprendra deux postes :

Poste Dépenses :
Secrétariat.

- Salaire d'un permanent sur un 1/2 temps.
- Location du matériel de prise de vues et d'éclairage.
- Location du studio pour le montage.
- Imprimerie
- Duplication ; achat des cassettes.
- Publicité.

Poste recettes :
Mise en vente du document dans le réseau associatif et dans les circuits commerciaux.

Processus de mise en place du projet :

1/ Les présidents d'amicales seront contactés rapidement pour avoir leur sentiment sur le sujet.

2/ Chaque président de groupe KENDALC'H recevra un courrier lui demandant de faire la liste de toutes les danses connues par ses danseurs.

3/ Une réunion entre la C.A.V.VIS. et la C.D.K. aura lieu dans les meilleurs délais pour mettre en place les correspondants dans les amicales, voire dans les groupes, et étudier la réalisation pratique, car il va sans dire que la C.D.K. a un rôle capital à jouer dans ce projet.

Voici quelles sont les positions arrêtées lors de notre discussion et relatives au projet dans ses grandes lignes :

- Nous ferons une cassette par an.
- Le sujet : Une famille de danse et ses variantes.
- Chaque groupe qui sera filmé dansera uniquement son terroir.

- Les groupes seront filmés en fonction de leurs habitudes vestimentaires : costume ou civil.
- Nous ne filmerons que les danses.

Bien entendu des aménagements quant à ces décisions peuvent être pris en fonction des réactions à ce programme.

N'hésitez pas à nous faire part de vos critiques et suggestions pour nous aider à la mise en oeuvre de ce grand projet. □

■ Video : Repassage de Coiffes

- Sur proposition de Martine LANCIEN de THEIX,
- Un film sera réalisé sur le repassage de la Coiffe du Vannetais à Landau,
- le samedi 9 avril.
- Michel Seveno fera office de photographe de plateau.

A ce sujet, nous signalons qu'il y a en vidéothèque à TI-KENDALC'H :

- 1 film vidéo de 40 mn sur le repassage des coiffes en pays Nantais.

- 1 film vidéo de 20 mn sur l'exposition coiffes réalisée par TI-KENDALC'H.

Une exposition photographique est en cours de réalisation (J. Guého - J. Lelouette).

Nous souhaitons qu'un groupe motivé prenne contact avec la C.A.V. car il y a là, matière à réaliser un film intéressant. Quand nous disons groupe, nous pensons entre autre à un cercle de KENDALC'H qui pourrait fort bien faire de ce film son projet. Contacter la commission audio-visuel. □





Commission Enfants

Fiches techniques du répertoire commun aux groupes d'enfants 1988

" La Boulangère "

Localisation :

Le Vannetais Gallo (partie est du Morbihan).

Forme :

Double front: Garçons d'un côté. Filles de l'autre.

Déroulement et pas:

Première partie :
2 avant-deux sur pas de 4 simple.
1 temps entre les deux parties.

Deuxième partie :

1 chaîne anglaise sur pas des écoliers qui se déroule comme suit. Le 1er couple s'avance l'un vers l'autre, se prend par le bras droit et fait un tour et demi. Le garçon va vers la rangée des filles et tourne avec la seconde fille en la prenant par le bras gauche. La fille va vers la rangée des garçons et tourne avec le second garçon par le bras gauche. Les deux danseurs du 1er couple se

retrouvent alors au milieu, font un tour en se tenant par le bras droit et vont danser avec le 3ème de chaque rangée, se retrouvent au milieu, etc...

A la fin, ils se replacent chacun dans leur rangée.

La seconde fois, ce sera au second couple (devenu le 1er de la file) de danseurs.

Remarques :

- Si chaque file ne comprend que 4 danseurs, le tour de danser viendra plus vite (plus adapté aux enfants).

- Les danseurs qui forment les deux fronts font un pas vers la gauche pour le garçon et vers la droite pour la fille, après avoir effectué le tourné avec le premier couple, prenant la place des danseurs précédents.

- Les danseurs peuvent frapper des mains pendant la seconde partie.

Accompagnement musical :

Accordéon diatonique.
Chant.

" Le Chapelet "

Localisation :

Région de Malestroit.

Forme :

Cortège : le garçon à gauche de sa cavalière, main droite dans main droite et main gauche dans main gauche.

Déroulement et Pas :

A. Ballade pendant 24 temps se prolongeant pendant les 4 premiers temps de la seconde phase musicale, en pas de bal.

B. Mime (8 temps) sur place (pas de mouvement de pieds).

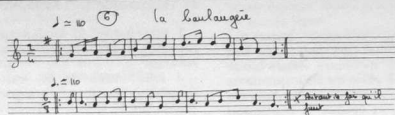
C. Ballade sur un pas d'écolier (le 1er couple déroule 2 fois).

Remarque :

Pendant la 1ère partie, les bras balançant légèrement vers l'avant.

Accompagnement Musical :

Chant.



Amicales

Ran - Vroioù

Festival de la Danse Bretonne à Plumergat

L'amicale Kendalc'h Bro Gwened a décidé d'organiser cette année un festival de la danse bretonne à Plumergat les 30 avril et 1er mai prochain. Nous avons voulu regrouper sur un même week-end et dans un même lieu, les différentes expressions de la danse bretonne que l'on rencontre aujourd'hui.

Le samedi après-midi, à partir de 15 h, se déroulera le Gouel Er Vugale, la fête des groupes enfants. Chaque groupe présentera une prestation de danse d'une dizaine de minutes représentant le travail qu'ils ont réalisé dans l'année.

Le samedi soir, ce sera le fest-noz avec le Groupe BRAN RUZ et plusieurs sonneurs ou accordéonnistes.

Le dimanche 1er mai aura lieu le concours de danses.

Le matin, le concours de danses traditionnelles.

L'après-midi, ce sera le concours de suites scéniques. Pendant ce week-end, il y aura aussi une exposition de dessin réalisée par les groupes enfants. Chaque panneau représentera "une page d'histoire". L'histoire d'une commune, ou de grands personnages.

Les responsables de l'amicale ont voulu faire réaliser cette exposition, afin de sensibiliser les enfants à l'histoire de la Bretagne, que ce soit l'histoire officielle ou celle des gens du peuple.

■ B. CARRE.
Président de l'Amicale ■

Kendalc'h "Pen Ar Bed"

L'emvod de l'amicale Kendalc'h Penn ar Bed se déroulera le 23 mai 1988 à Châteaulin.

D'ores et déjà, 10 groupes ont annoncé leur participation dans les différentes catégories.

Seconde catégorie : Carhaix, Plomelin, Quimperlé, Morlaix, Kerfeunten (2e groupe).

Troisième catégorie : Clohars Carnoët, Pont Aven, Plonevez du Faou, Châteaulin.

L'amicale Kendalc'h, créée en avril 1985, est heureuse du nombre de participants d'autant plus que 3 groupes participeront au concours de 1ère catégorie à Morlaix (Rostrenen, Spézet, Kerfeunten).



Les responsables de l'amicale et des groupes adhérents à l'occasion de l'assemblée générale du 12 octobre 87.

15 Mai 88 Rallye - Voitures organisé par DASSON PENN MEUR avec le concours de l'amicale "Bro Gwened"

Ce rallye vous propose de partir à la découverte de la région de Muzilhag, des monuments, du paysage, de l'environnement, des lieux chargés d'histoire. Les épreuves seront à la portée de tous. Le rallye se terminera dans la bonne humeur... danses, chants, etc...

Les sonneurs seront les bienvenus !!

N.B. : Munissez-vous des cartes I. G. N. 1021 Ouest et 1022 Ouest ou similaires, ainsi que de toutes documentations sur la région de Muzilhag, dictionnaire, etc...

DEPART : Place du vieux couvent à MUZILHAG à 9 H 30, le 15 Mai 1988.

PARTICIPATION AUX FRAIS : 20 F par voiture
DEJEUNER : Les participants apportent leurs pique-niques.

INSCRIPTION :
avant le 1er mai 1988
Mme DREANO Joëlle
Tél. 97.41.51.10



Special Kendalc'h

■ Une étude sur Kendalc'h Un regard extérieur

KENDALC'H a été fondé en 1950 à la moitié du XXème siècle.

La Fédération a donc aujourd'hui 38 ans.

Il est apparu au Conseil d'Administration qu'il était temps de faire le point sur la situation de l'association, sur un plan interne au niveau de la base des adhérents des groupes, sur le plan externe par rapport à l'environnement humain, sociologique breton.

Pour cela, le Conseil d'Administration a décidé de se joindre un oeil extérieur, critique, analyste mais sans parti pris en la personne de Jacques LARIS, étudiant en ethno-sociologie à la Sorbonne, qui a accepté de présenter son mémoire de maîtrise sur le phénomène "KENDALC'H".

Ce mémoire sera utilisé pleinement par KENDALC'H à toutes fins utiles, pour sa propre réflexion, mais aussi pour l'information des instances extérieures susceptibles d'être des partenaires.

D'ores et déjà, il vous propose un questionnaire (ci-joint) ; nous vous demandons instamment d'y répondre et avec le meilleur soin possible car il sera un élément important de l'analyse que fera ensuite notre ami, complément important des interviews réalisés.

Nous comptons sur votre collaboration étroite dans ce projet qui peut nous amener des éclairages importants et provoquer, après analyse et réflexion des orientations nouvelles à KENDALC'H.

■ Jean-Louis LATOUR ■

Le questionnaire doit parvenir pour le 30 avril au plus tard à :

Jacques LARIS
Centre Culturel de Saint Vincent-Sur-Oust.
TI-KENDALC'H
56350 ALLAIRE.



CONCOURS DE DANSE



Règlement émanant du collectif de travail de la C.D.K.

INTRODUCTION

IMPORTANT : Les groupes se présentent dans la catégorie dans laquelle ils ont été classés à l'issue du précédent concours.

Les groupes seront classés en 3 catégories :

□ Pour les premières catégories : le concours de danses se déroule en deux parties dans l'année.

- Des épreuves à la fin du printemps, la partie libre sera effectuée en salle de spectacle

- Des épreuves à la fin de l'été, la partie libre sera effectuée en extérieur.

A l'issue des épreuves du concours de la fin de l'été est décerné le titre de champion de Bretagne de danse au calcul des deux moyennes obtenues lors des concours d'été et de printemps.

□ Pour les secondes et troisièmes catégories : le concours de danses se déroule en une seule partie. Le concours organisé par les amicales, doit être effectué en salle. Les épreuves pour les 2e et 3e catégories doivent être terminées pour le 31 Mai.

LA FORME DU CONCOURS

La forme du concours de danses est subdivisée en deux parties : la partie imposée et la partie libre.

LA PARTIE IMPOSEE :

Les danseurs et musiciens doivent appartenir au même groupe. L'emploi d'une cassette sera sanctionné par la suppression des points musicaux. Le port du costume traditionnel est obligatoire. Le nombre de couples de danseurs est fixé à six au minimum (cas exceptionnel : cf additif et fiche technique des danses imposées).

Le jury est choisi par la C.D.K.

Les groupes seront classés en 3 catégories :

La première catégorie.

La seconde catégorie.

La troisième catégorie.

Pour les groupes de 1ère catégorie, la partie imposée se déroule le même jour que la partie libre, mais peut se dérouler la veille selon le nombre de groupes participants.

La partie imposée :

Pour les groupes de 1ère et 2ème catégories, elle est constituée de la danse concours de l'année et du répertoire commun.

Pour les groupes de 3ème catégorie, la danse imposée sera choisie par la C.D.K., chaque année.

Pour 1988 c'est le Kas Abarh qui a été choisi.

La danse concours : Elle est choisie par la C.D.K. qui trouve les formateurs chargés de l'enseignement et constituant le jury de cette partie.

Le répertoire commun : Fixé tous les ans, lors de la réunion de rentrée, le répertoire commun se distingue par ses deux catégories :

Première catégorie

Quatre danses seront tirées au sort le matin du concours entre :

- En dro de Rhuys (la forme intermédiaire)
- Kas Abarh
- Laridé de Guillac
- Avant deux d'Ercé (les quatre formes de danse)
- Laridé Gavotte
- Avant deux de Saint Aaron
- Avant deux de Saint Herblon
- Kost er hoad

Le tirage au sort sera le même pour tous les groupes de première catégorie.

Seconde catégorie

Trois danses seront tirées au sort le matin du concours entre :

- Kas abarh
- Laridé de Guillac
- Avant deux d'Ercé (2 formes sur les 4)
- En dro de Rhuys, la forme intermédiaire

Le tirage est le même pour tous les groupes de seconde catégorie d'un même envoi.

Formes et accompagnements : Il suffit de se référer aux fiches techniques (que l'on peut trouver auprès du responsable de la journée recyclage)
Une journée recyclage sera organisée tous les ans et elle déterminera la forme attendue pour le concours.

GRILLE DE NOTATION DE LA PARTIE LIBRE

CRITERES DE JUGEMENT	NUL	A B	B
DANSES ET DANSEURS			
- Style	0	1	2
- Technique de la danse	0	1	2
- Personnalisation de la danse	0	1	2
- Maîtrise de la danse	0	1	2
- Comportement des danseurs	0	1	2
- Rayonnement des danseurs	0	1	2
- Grâce des danseuses	0	1	2
- Grâce des danseurs	0	1	2
- Aisance du corps dans les déplacements	0	1	2
- Homogénéité de l'ensemble des danseurs	0	1	2
Total :	/20		
CHOREGRAPHIE - MISE EN SCENE			
- Présentation du spectacle	0	1	2
- Temps d'occupation de la scène	0	1	2
- Mouvements d'entrée - de sortie - final	0	1	2
- Recherche scénique - Innovation	0	1	2
- Harmonie entre danseurs et musiciens	0	1	2
- Harmonie des enchaînements	0	1	2
- Occupation de la scène	0	1	2
- Effets de scène dus à l'utilisation des corps	0	1	2
- Capacité à créer l'émotion	0	1	2
- Fidélité au caractère populaire	0	1	2
Total :	/20		

Appréciation personnelle du juré

Note : /20

Pour ce critère, le juré peut prendre en compte tout effet particulier utilisé par le groupe et non noté par les critères précédents . (ex : utilisation de l'éclairage, création, utilisation du Breton ...)

Observations :

Note finale : /20

Pour les groupes de 1ère catégorie, la partie imposée se déroule le même jour que la partie libre, mais peut se dérouler la veille selon le nombre de groupes participants.

La partie imposée :

Pour les groupes de 1ère et 2ème catégories, elle est constituée de la danse concours de l'année et du répertoire commun.
Pour les groupes de 3ème catégorie, la danse imposée sera choisie par la C.D.K., chaque année.

Pour 1988 c'est le Kas Abarh qui a été choisi.

La danse concours : Elle est choisie par la C.D.K. qui trouve les formateurs chargés de l'enseignement et constituant le jury de cette partie.

Le répertoire commun : Fixé tous les ans, lors de la réunion de rentrée, le répertoire commun se distingue par ses deux catégories :

Première catégorie

Quatre danses seront tirées au sort le matin du concours entre :

- En dro de Rhuys (la forme intermédiaire)
- Kas Abarh
- Laridé de Guillac
- Avant deux d'Ercé (les quatre formes de danse)
- Laridé Gavotte
- Avant deux de Saint Aaron
- Avant deux de Saint Herblon
- Kost er hoad

Le tirage au sort sera le même pour tous les groupes de première catégorie.

Seconde catégorie

Trois danses seront tirées au sort le matin du concours entre :

- Kas abarh
- Laridé de Guillac
- Avant deux d'Ercé (2 formes sur les 4)
- En dro de Rhuys, la forme intermédiaire

Le tirage est le même pour tous les groupes de seconde catégorie d'un même envoi.

Formes et accompagnements : Il suffit de se référer aux fiches techniques (que l'on peut trouver auprès du responsable de la journée recyclage)
Une journée recyclage sera organisée tous les ans et elle déterminera la forme attendue pour le concours.

LA PARTIE LIBRE. :

Objectif : Montrer ce que les groupes peuvent réaliser dans les fêtes. Laisser la liberté d'orientation à chaque groupe.

Les notations et les grilles utilisées à cet effet

Pour les 2ème et 3ème catégories, la grille utilisée est la grille dénommée "Grille d'appréciation pour les 2e et 3e catégories". (voir annexe)

Pour les 1ères catégories, utilisation de la grille appelée "Grille d'appréciation pour les 1ères catégories" (voir annexe).
Le système ternaire vise une notation objective des prestations sur les mêmes bases.

la grille se compose de 5 rubriques notées chacune sur 20 points : musique, costumes, danse et danseurs, chorégraphie et mise en scène et appréciation personnelle.

Ces 5 notes seront divisées par 5 pour obtenir une note globale sur 20 points.

Ordre de passage

En ce qui concerne la partie libre le jury décidera l'ordre de passage des groupes en fonction des besoins techniques d'installation des différents groupes en compétition.

LE JURY

Pour les 3e et 2e catégories les jurés au nombre de 3 seront choisis par la C.D.K.

Pour les 1ères catégories, le jury composé de 5 personnes sera choisi par la C.D.K.

LA MISE EN CATEGORIE

Les groupes qui ne se sont pas déjà présentés au concours peuvent choisir la catégorie dans laquelle ils veulent concourir.

La mise en catégorie se réalise à partir de la moyenne de la partie imposée et de la partie libre.

- Pour la 1ère catégorie

Moyenne = note partie imposée + note partie libre/2

La note de la partie imposée est calculée ainsi :
note des 4 danses + note danse concours/5

- Pour la 2ème catégorie

Moyenne = note partie imposée + note partie libre/2

Calcul de la note partie imposée = note des 3 danses + note danse concours/4

GRILLE D'APPRECIATION DE LA PARTIE LIBRE DES 1ères CATEGORIES

CRITERES DE JUGEMENT

NUL
0

AB
1

B
2

MUSIQUE

- JUSTESSE MUSICALE
- Arrangements et orchestration
- Technique de jeu des musiciens
- Variété du volume sonore
- Diversités des accompagnements musicaux
- Rythme
- Effets musicaux
- Créativité
- Qualités des enchaînements musicaux
- Tenue des musiciens (coiffure - costume - allure)

0
0
0
0
0
0
0
0
0
0

1
1
1
1
1
1
1
1
1
1

2
2
2
2
2
2
2
2
2
2

Total : /20

** L'utilisation des cassettes sera laissée à l'appréciation des jurés.*

COSTUMES

- Effet harmonieux des costumes
- Port du costume
- Coiffure femmes
- Coiffure hommes
- Effets de scènes dûs aux costumes
- Maquillage
- Netteté et propreté des costumes
- Aspect et matières des costumes
- Variété des costumes
- Accessoires des costumes

0
0
0
0
0
0
0
0
0
0

1
1
1
1
1
1
1
1
1
1

2
2
2
2
2
2
2
2
2
2

Total : /20

- Pour la 3ème catégorie

note de la danse imposée + note partie libre/2

Les changements de catégorie se réalisent :

1ère catégorie	>= 13
2ème catégorie	< 13
	>= 10
3ème catégorie	< 10
	>= 7

Un groupe de 3ème catégorie, pour aller en 1ère catégorie sera obligé de participer au concours de 2ème catégorie.

ANNEE SABATIQUE

Le principe de l'année sabatique est accordé aux groupes de 1ère catégorie qui se sont présentés au concours 1ère catégorie et qui étaient confirmés au niveau 1ère catégorie.

INSCRIPTION

Pour l'organisation pratique du concours, les groupes de 1ère catégorie devront s'inscrire au moins deux mois à l'avance, auprès du secrétaire Général de Kendal'ch.

Pour les 2ème et 3ème catégories, le contact est à prendre avec les amicales concernées.

CONCLUSION

Le règlement sera publié chaque année avec les modifications votées en septembre par la C.D.K. dans le journal intérieur de la confédération.

Le collectif de travail de la C.D.K.
Mars 1988.



INDICATIONS

Pour vous aider à répondre à ce questionnaire

Pour répondre à une "question fermée" (ex : oui ou non),

entourez le code auquel la question renvoie.

Exemple : Q6 Etes-vous membre du bureau de votre groupe ?

OUI 61

NON..... 62 (si vous n'en êtes pas membre).

Certaines questions vous demandent votre avis ; les meilleures réponses sont les plus sincères, et les plus sincères sont les plus spontanées.

D'autres font appel à quelques "connaissances".

Il ne s'agit pas de donner forcément les "bonnes" réponses, mais juste d'indiquer ce que vous en savez au moment où vous remplissez le questionnaire.

Donc, ceci n'est ni un examen, ni un concours et les résultats sont bien sûr anonymes.

Réservez-vous une petite demi-heure et répondez-y seul et en une seule fois.

Merci de votre participation.

Q1 Quel est le nom de votre groupe ?

Q2 A quelle date êtes-vous entré dans le groupe ?

Q3 Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de ce groupe ?

Q4 Quels besoins vous ont incité à le rejoindre ?

Q5 A quelle(s) activité(s) participez-vous dans le groupe ? (chant, Danse, Sport)

Q6 Êtes-vous membre du bureau de votre groupe ?
 OUI
 NON
 Quelle fonction occupez-vous ?

Q7 Êtes-vous membre ou adhérent d'une autre structure (club, association, comité...)?
 OUI
 NON
 Précisez (club, association, comité... de quoi ?)

Et votre fonction (adhérent de base, membre bureau, dirigeant...)

Q8 Quel temps y consacrez-vous par rapport à celui investi dans ce groupe ?
 Moins de temps
 Autant de temps
 Plus de temps

Q9 En moyenne, combien d'heures consacrez-vous au groupe (activités, réunions, préparations, recherche...) par semaine ?

Q10 Appartenir à un groupe de Kendalch c'est pour vous une chose :
 Essentielle
 Importante
 Assez importante
 Pas très importante
 Pas importante

Q11 Selon vous, les gens de Kendalch en général ont pour l'extérieur 1 image plutôt : (Deux réponses possibles)
 Vivante
 Loufoque
 Archaïque
 Sérieuse

Q12 Vous définirez votre groupe comme étant axé sur :
 (Mettre une croix dans les cases correspondant à vos réponses)
 * autres si c'est le cas.

	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
Tradition				
Folklore				
Culture en général				
Culture Bretonne				
Loisirs				
Formation				
Technique				
Spectacles				
Concours				
*				
*				

Q13 Sur quels points, de quelle façon, la structure de Kendalch est-elle une aide, un apport intéressant ou efficace pour votre groupe ?

Q14 Sur quels points, de quelle façon ne l'est-elle pas et souhaiteriez-vous qu'elle le soit ?

Q15 Pensez-vous être toujours membre de votre groupe dans :

5 ans	Certainement	150
	Peut-être	151
	probablement pas	152
	certainement pas	153
10 ans	Certainement	154
	Peut-être	155
	probablement pas	156
	certainement pas	157

Q16 Connaissez-vous Kendalch avant d'être membre de votre groupe ?
 OUI
 NON
 Comment l'avez-vous connu ?

Q17 Avez-vous participé à la dernière Assemblée Générale de Kendalch (Novembre 87) ?
 OUI
 NON

Q18 Avez-vous participé à la dernière réunion de votre amicale ?
 OUI
 NON
 Saviez-vous qu'elle avait lieu ?
 OUI
 NON

Q19 Êtes-vous membre du bureau de l'amicale ?
 OUI
 NON
 Quelle fonction y occupez-vous ?

Q20 A votre avis, quels sont les événements (et leur date) vous paraissant importants dans l'histoire de Kendalch ?

Q21 Savez-vous combien de présidents a eu Kendalch depuis sa fondation ?

Q22 Pourriez-vous en citer quelques uns ?

Q23 Comment résumeriez-vous, en quelques mots, les buts principaux de Kendalch ?

Q24 Que représente le sigle de Kendalch ?

Q25 Par quel mot traduiriez-vous "Kendalch" en français ?
 (Autres ?)

Q26 A quelle date a été adoptée la charte culturelle de Kendalch ?

Q27 Lisez-vous "Breizh" ?

	En entier	En partie
régulièrement		
de temps en temps		

Q28 Quels autres périodiques du mouvement breton (culturels, politiques) lisez-vous ?

Q29 Depuis quelle année connaissez-vous Ti Kendalch ?

Q29 bis Y êtes-vous déjà allé ?
 OUI
 NON (passer à Q31)

Q29 ter Et au cours des 10 derniers mois ?
 OUI
 NON

Une fois
 Plusieurs fois
 Objet du dernier séjour (si dernier séjour pour Assemblée Générale, motif séjour précédent) :

Q30 Êtes-vous accompagné d'autres membres de votre groupe ?
 OUI
 NON

Q31 A TOUS :
 Pensez-vous y aller dans les six prochains mois ?
 OUI
 NON

Seul
 Avec d'autres membres du groupe
 Motif de ce(s) séjours :

Q32 Êtes-vous adhérent de "l'Association des usagers et amis de Ti Kendalch" ?
 OUI
 NON

Q33 Êtes-vous client de la "coop Breizh" ?
 OUI
 NON
 Régulier
 Irrégulier

Q33b Depuis quelle date ?

Q33t En êtes-vous actionnaire ?
 OUI
 NON

Q34 Dinez-vous que vous êtes :
 Breton avant d'être français
 Français avant d'être breton
 Autant l'un que l'autre
 Vous sentez-vous ?
 Très Européen
 Peu Européen

